

fait pour sa vie physique et pour sa vie morale. Cette substance est vivante de la vie de ton âme qui la pimente et qui l'anime; à chaque oncté de cette douce liqueur, à chaque flot de cette chaste ivresse, c'est quelque chose de ton cœur et de tes sentiments qui passe dans ton fils !

C'est donc entre les bras et sur le cœur de sa mère que l'enfant reçoit l'éducation primordiale. C'est là que lui sont données les premiers soins du corps qui sont en même temps les premiers stimulants du cœur. L'enfant n'est sensible qu'à ce qui le touche dans son corps, c'est là que son attention est concentrée tout entière; et par conséquent c'est la mère qui doit tenir le corps, ce petit corps sacré, dans ses bras, non-seulement parce qu'elle a pour lui des mains inimitables, parce qu'elle a des délicatesses et des intelligences dans ses mains, que les autres femmes et que les hommes n'auraient pas, mais aussi parce qu'en touchant le corps, elle atteindra jusqu'au cœur et en éveillera la vie dans un sourire.

Oh! Messieurs, ce n'est pas de la poésie, ou si c'est de la poésie elle germe du sein même des faits. Que signifie donc le sourire de l'enfant? Regardez l'animal, et sur ses lèvres inertes et dans son œil si profond pourtant, quand la nature y rêve, vous ne surprenez jamais le sourire. Le sourire est la première lueur de l'intelligence, l'aube blanchissante de la raison et du cœur; c'est pourquoi il n'appartient qu'à l'homme. Eh bien! tant qu'une pensée précise ne s'est pas fait jour dans l'esprit de l'enfant, il ne sourit pas! Mais un jour, dans ce chaos des êtres qui s'agitent devant le regard obscur de son œil de chair, et devant le regard plus incertain de son œil mental, un être est apparu sous des formes distinctes: l'enfant a vu sa mère, la première individualité qui se soit révélée à lui, la première pensée qui ait éclairé son esprit, la première affection qui ait tressailli dans son cœur.

Le monde humain s'ouvre pour lui, les nuages de l'ignorance native se déchirent, et, comme un arc-en-ciel, son sourire radieux flotte dans son cerveau. C'est à six semaines que l'enfant sourit pour la première fois à sa mère; ce n'est qu'après une année qu'il prononce la première parole; événement domestique qui produit toujours une fête de la famille, et qui marque, en effet, une époque importante de la vie.

Le sourire marque l'avènement de la pensée dans l'enfant; mais cette pensée est d'un ordre inférieur, elle ne peut s'abstraire des objets du dehors auxquels elle est liée, faire au dedans un libre retour et prendre la conscience et l'empire d'elle-même. Pour la délivrer de cette tyrannie des formes individuelles qui la fixent et l'absorbent, il lui faudrait un signe sensible — car la pensée sommaire ne peut se séparer complètement des sens — un signe sensible mais arbitraire, auquel elle pût se confier dans son abstraction. Ce signe, c'est la parole; la parole qui n'est pas seulement l'expression, mais la libératrice de la pensée. Le père du genre humain la reçut de Dieu, et chaque fils d'Adam la reçoit de sa mère; comme c'est le regard maternel qui lui a révélé le monde des réalités visibles, c'est aussi la parole maternelle qui lui découvre le monde des réalités invisibles et la plus auguste de toutes, Dieu. C'est la tradition des foyers chrétiens, que la première parole intelligente adressée par la mère à son fils, c'est ce grand nom de Dieu, sublime prérogative qui élève le sacerdoce de la mère, sous ce rapport du moins, au dessus de celui du père! O lèvres de la femme, vous nous avez séduits en Adam, et voici que Dieu vous a rendues dignes de nous enseigner sa vérité et de nous révéler son être.

R. P. HYACINTHE.

Revue Hebdomadaire du 2 mars 1879

CORRESPONDANCE FINANCIÈRE DE LA BANQUE NATIONALE, 11 RUE LE PELLETIER, PARIS. Si on ne comparait que les cours de Samedi dernier et ceux de Vendredi, il semblerait que rien ne s'est passé cette semaine. Le 5^e était à 111.97, il finit à 111.70 après la réponse des primes. Le 3^e était à 72.20, nous le retrouvons à 72.30; l'amortissable finit à 72.70, il finit à 72.80, cependant jamais semaine ne fut plus agitée et les mouvements qui se sont succédés ont été d'une violence extraordinaire. Le 5^e toutefoix était seul soumis à ces brusques variations, car la question de la conversion a été agitée comme elle ne l'avait pas encore été jusqu'ici.

Samedi l'élection de la commission du budget a été faite sur cette question et la commission s'était, en principe, déclarée favorable à la mesure. Il semblait qu'on n'eût plus à se prononcer sur la question de forme et chaque jour, les porteurs de 5^e en spéculation et en portefeuille prenaient les devants et la baisse s'accroissait jusqu'à Mercredi où le cours de 109 était coté. Il est vrai que des rachats ramenant en clôture le cours de 109.75.

Le lendemain Jeudi, le Ministre des finances déclarait à la commission du budget que la conversion ne paraissait pas possible au Gouvernement, était donnée la situation économique, industrielle et commerciale du pays. Cette déclaration était portée à la connaissance de la Bourse par une communication du syndicat des agents de change et le 5^e, remonta jusqu'à 112.50. Tels sont les faits. Ils ont jeté sur le marché un trouble considérable, qui n'a pas encore vu se reproduire. Le conseil que nous avons donné aux porteurs de rente 5^e de ne pas vendre leurs titres et de subir plutôt une conversion qui se fut faite dans de meilleures conditions, était un bon conseil et nous tenons à le constater.

Les bruits de réduction de l'intérêt de la rente française avaient été favorables aux fonds étrangers qui avaient tous bénéficié d'une plus-value importante. La réaction a été presque nulle, mais les transactions se sont un peu calmées. Le Florin est à 65.85. Le Hongrois 60 1/2 à 73 1/4. Le 5^e russe à franchi 88 pour retomber à 87. Les valeurs égyptiennes sont restées indécises. L'obligation unifiée coté 340, celle des chemins 332. La situation semble s'améliorer financière-

ment parlant et aussi au point de vue politique. Les fonds turcs sont fermes. Le 5^e reste à 12.65, les obligations sont bien tenues. La faveur avec laquelle les créanciers de la Porte ne manqueraient pas d'accueillir le traité de consolidation, s'est déjà manifestée en Angleterre. Dans une réunion des divers comités anglais de porteurs de fonds turcs, il a été décidé que les comités se rallieraient au traité. Le 4^e, en conséquence, a résolu d'adresser une lettre à lord Salisbury pour demander au ministre anglais, de s'occuper le plus promptement possible de la nomination des commissaires anglais qui seront chargés, avec deux commissaires français, de la surveillance et de la perception des dettes, contributions indirectes et autres revenus spécialement délégués à la garantie du nouvel emprunt et de la dette consolidée.

Nous croyons pouvoir annoncer que, dans très-peu de jours, il sera publié des documents complets sur les conditions diverses de l'extinction du traité. Les fonds espagnols ont une tendance manifeste à la hausse. Les demandes se portent principalement sur l'obligation Cuba qui coté 80. Nous vous dit souvent les raisons qui justifient ce cours. Ces obligations sont préférables, à plus d'un titre, à la plupart des emprunts étrangers et doivent coter au moins les cours qui sont pratiqués sur les billets hypothécaires. Cette dernière valeur fut aujourd'hui 42 et n'est jamais soumise à une réaction sérieuse. L'obligation Cuba cotait certainement au même avenir. Les institutions de crédit ont montré une grande fermeté au milieu de l'agitation du marché. La Banque de Paris finit à 697; la Banque d'Espagne à coté 600; la Banque française italienne a fléchi un instant à cause de quelques réalisations, mais elle tend à reprendre ses cours les plus élevés et même à les dépasser. La situation exposée à la dernière assemblée générale qui a eu lieu samedi 22 courant, est de nature à justifier les meilleures espérances. Peu de changements sur les autres sociétés de crédit. Les valeurs industrielles n'ont pas varié sensiblement. Le gaz finit 1295, l'action de Suez 708; les Omnibus 1340. Adresser les demandes de renseignements, ordres de Bourse, coupons à encaisser etc. à la Banque nationale.

Revue des Modes

On a souvent dit que le costume, chez tous les peuples, avait dépendu des influences prépondérantes dans un pays. Tous les changements de gouvernement, a-t-on dit, tous les événements politiques et artistiques ont réglé le choix des étoffes et la forme des vêtements. En effet, si l'on remonte dans notre histoire, on est convaincu de la justesse de cette observation.

Par exemple, sous Henri IV, la mode vient d'Italie avec Marie de Médicis. Toute femme de haut ton se chausse de mules faites à Venise et s'habille d'une robe confectionnée à Milan. Le Vénitien Vincio obtient à Paris le monopole des robes. Plus tard, avec l'Espagnole Anne d'Autriche, la mode vient de l'autre côté des Pyrénées.

Bien plus tard, en 1776, alors que les femmes se mêlent plus que jamais à la vie des hommes, les seconds dans leurs travaux intellectuels et travaillent dans les laboratoires de chimie, une sorte de changement curieux se produit dans leur toilette: la confusion tend à s'établir entre le costume de l'homme et celui de la femme. En 1789 on adopte les couleurs nationales dans les vêtements. En 1792, au moment où Rome et la Grèce résument toutes les aspirations, sous l'influence du peintre David et de Talma, épris tous deux d'un grand amour de l'antiquité, les beaux-arts deviennent l'école des marchands de modes, et c'est le règne de la toge, du coturne et de la chlamide.

Mais bornons là nos recherches, et demandons-nous seulement d'où s'inspirent aujourd'hui notre costume? Pourquoi ces paniers, ces jaquettes? Par quelle filière est-on passé pour nous ramener jusqu'à Louis XIII? Rien dans les événements de notre histoire actuelle n'a suivi ce cours. Pourquoi ne s'est-on pas modelé sur une autre époque, ou pourquoi n'a-t-on rien créé? Nous soumettons ce problème à la sagacité de nos lectrices, et nous revenons à notre rôle de chroniqueuse.

La mode est décidément un multicolore. Tout est multicolore: les tissus, les rubans, les broderies, même les pailles de chapeaux. Le linge de table et le linge de toilette sont ornés de broderies de plusieurs couleurs; les mouchoirs blancs ont des chiffres superbes en soie ou coton des sept couleurs du prisme, et ils sont le plus souvent à carreaux écossais ou avec bordure rayée de toutes les couleurs.

On ne voit presque plus de robes de deux tons appartenant à la même gamme de nuances; on les garnit de préférence d'un pékin ou d'un écossais dont la teinte d'ensemble s'éloigne complètement du ton dominant de la toilette. Le cachemire devait profiter de cette restauration multicolore. Aussi fait-on des tissus de satin cachemire pour chapeaux, cravates, garnitures de costumes. Nous avons vu un chapeau cachemire et violet très-élégant. La passe était en satin cachemire doublée de faille rouge, et le fond mou, en faille violet ou avec bavette tuyauté doublé de satin rouge; sur le devant, un bouquet de plumes rouges ombré et violet or, et brides en ruban de satin rouge.

Comme chapeau multicolore, en voici un des plus originaux, en paille anglaise blanche et écossaise. Il est rond, baissé sur le front, un peu relevé par derrière et garni d'une draperie de gaze écossaise, avec trois têtes de plumes tombantes, rappelant les couleurs dominantes de l'écossais: bronze, caroubier et roses rouges.

La mousse naturelle a pris rang parmi les garnitures de fleurs. Assez longtemps elle a orné nos jardinières; donnons-lui maintenant place sur nos chapeaux. Nous lui devons bien cela. Les pékins sont toujours à la mode, et l'on vient même, pour ce printemps, d'en fabriquer un très-joli qui se prête à bien des combinaisons. C'est un pékin de laine à petites raies satinées, l'une tout unie de teinte neutre, et l'autre

formée de petits branchages de couleur vive sur un fond neutre aussi, mais différent de celui de la raie unie. Un autre pékin s'appelle inamovible. Ce nom, si gros d'allusions politiques, lui vient simplement de ses qualités de tissu et de couleur. Il est dit inamovible parce qu'il ne changera pas, et il restera inamovible dans le commerce parce qu'on ne l'abandonnera pas, et qu'on ne fera point d'embaras ni de révolution dans la mode. Puisse tout ce qui est bon comme elle devenir inamovible!

Le foulard sera plus que jamais en faveur, et avec le foulard, le surah, le corah des Indes et la louisine, plus belle encore que le surah, chatoyante comme du satin, et toujours de teinte douce. Dans ces sortes de tissus, on fait des écossais à larges carreaux de couleurs très-pâles, et des semis de petites fleurettes multicolores. On brode ces mêmes fleurettes en soie plate à points lancés sur le cachemire. Mais, au milieu de tous ces écossais et pékins, nous allons oublier l'un, pour qui la mode vient d'avoir une attention toute particulière.

Le voyant exposé à tomber en discrédit, elle a imaginé, pour nous le rendre attrayant, une nuance qui, si elle n'est pas neuve, s'appelle d'un nom inconnu jusqu'ici dans les annales de la mode. On avait eu le « soupir étouffé », l'« œil abattu », la « vive bergère », la « couleur de gens nouvellement arrivés », celle « des cheveux de la reine », mais pas encore celle que l'on vient d'inventer. Vous cherchiez longtemps, mesdames, avant de devenir son nom. Il n'est ni élégant, ni gracieux; il est dur à prononcer, sonne mal à l'oreille et n'offre à l'esprit l'idée d'aucun objet charmant. Ce n'est plus le gracieux bouton d'or, la luxurieuse loutre, un beau vieux bronze, ou l'élegant feuillage du caroubier que nous aurons devant les yeux, mais un grossier ustensile, dont la couleur, quelque agréable qu'elle soit, aura peut-être le tort de s'appeler de ce nom. Avez-vous trouvé?... La nuance nouvelle est la nuance « chaudron ». Quelques-uns disent « casserole »; mais, comme on a le choix, nous optons pour chaudron, qui est un peu moins laid. Voyez-vous bien cette couleur? C'est le beau ton marron doré d'un chaudron qui reluit.

Certaines grandes dames vont être bien gênées pour demander à leur faiseuse une toilette « chaudron ». Mais elles s'y feront; et, pour les y aider, nous leur rappelons l'origine d'une certaine nuance recherchée en 1773. Un jour d'été que Marie-Antoinette se présentait à Louis XVI avec une robe de taffetas, d'une couleur rembrunie: « C'est couleur de puce », dit le roi. — Et à l'instant toutes les dames de la cour voulurent avoir du taffetas puce. Les grandes dames dont nous parlions feront comme celles de la cour de Louis XVI. « Chaudron » vaut bien « puce », et le premier « un » sera pas plus vulgaire parce qu'un roi ne l'a pas baptisé. Qu'importe le parrain d'une couleur, pourvu qu'elle soit à la mode et qu'elle nous aille bien! Mais la duchesse de M... paraît être de notre avis, car elle portait ces jours derniers une pelisse en cachemire de l'Inde, dont les pièces de dos et de devant étaient en satin chaudron. Son beau teint clair et ses cheveux dorés s'arrangeaient à merveille de cette teinte, et c'est bien certainement de cela seul que la duchesse s'est préoccupée.

Parmi les nuances connues qui seront en faveur ce printemps, citons, en fait de rouges, le rouge piovine, puis le beige et la paille. Le violet n'est pas mort, mais il a pâli. Ce n'est plus le véritable violet d'autrefois, mais un violet or quise moderne. L'or et l'argent ont tendance à se faulter dans les tissus, à se mêler aux broderies. Beaucoup d'étoffes lamées or et argent pour draperies et ornements de robes de bal, et aussi pour garnitures de chapeaux.

NOUVELLES DU SOIR

L'Événement nous apprend qu'un ballottage a eu lieu hier dans le canton de Landerau, pour l'élection d'un conseiller général. M. Belhoumet, républicain, maire de Landerau, arrive en tête avec 1586 voix contre 1430 à M. Boucher, conservateur.

L'élection du conseiller municipal du 6^e arrondissement a eu lieu hier. M. Lucien Delabrousse, candidat républicain, a été élu par 2261 voix sur 2884 votants. M. Delabrousse n'avait pas de concurrent.

On annonce la mort de M. Jules Bastide, ancien représentant du peuple en 1848, ancien ministre des affaires étrangères.

Le Figaro apprend que le colonel Robert, ancien aide de camp et chef du cabinet de M. le maréchal de Mac-Mahon, entrera en fonctions demain au quartier de la Roquette comme receveur des finances.

Le Soir annonce les changements suivants parmi les vice-amiraux: M. le vice-amiral Couppent-Desbois, devant passer dans le cadre de réserve, le 8 mai prochain, on prévoit, pour cette époque, les mouvements suivants: M. le vice-amiral Bourgois serait appelé à la présidence d'amirauté; M. le vice-amiral baron Roussin passerait de la préfecture maritime de Cherbourg à celle de Brest; M. le vice-amiral Ribourt prendrait la préfecture maritime de Cherbourg; M. le contre-amiral Bonie serait promu au grade de vice-amiral et irait au conseil des travaux; Enfin, M. le contre-amiral Serre, attendu sur la Magicienne, entrerait au conseil d'amirauté.

Les fêtes célébrées à Chartres, en l'honneur de l'anniversaire de Marceau, se sont terminées avant-hier.

La Rappell raconte que la journée d'hier a été marquée par une touchante manifestation. A neuf heures du matin, un cortège énorme, précédé par des couronnes, s'est rendu au cimetière pour rendre hommage aux 205 braves, tous pendant la guerre de 1870-1871.

M. Eugène Isambert, rédacteur de la République française, et M. Gatinou, député, ont prononcé quelques paroles vives applaudies.

Petite Bourse du 2 mars. 3 1/2, 77 40, 35, 45. — 5 1/2, 112 62 1/2, 65, 50, 57 1/2. — Turc, 12 92, 90, 92. — Italien, 70, 69, 68. — Banque ottomane, 307 50, 309 57. — Chemins ottomans, 30. — Ottoman 73, 73 75, 77. — Égypte, 240 62, 241 25. — Florin, 66 5 8, 11 16. — Hongrois, 73 1/2. — Marché fermé.

Dépêches Télégraphiques Washington, 2 mars. Le Président explique dans un message les raisons qui lui ont fait apposer son veto au bill contre l'immigration des Chinois. Il dit notamment que les amendements du Sénat à cet égard auraient pour effet d'abroger les articles 5 et 6 du traité Burlingame; qu'une dénonciation partielle de ce traité entraînerait la dénonciation du traité entier. La Chine ne se considérerait plus comme tenue de l'observer et la position des Américains en Chine serait très-fâcheuse.

Le message ajoute que le congrès n'est pas compétent pour modifier le traité, et considère d'ailleurs que les modifications qu'on voudrait apporter aux relations établies seraient plus nuisibles que les maux auxquels le bill prétend remédier.

Calcutta, 2 mars. On a reçu ici un télégramme de Youcub-Khan, en date du 20 février, dans lequel le fils de l'Emir fait des ouvertures en vue de la reprise des relations amicales avec l'Angleterre.

Saint-Petersbourg, 2 mars. Le général Loris-Melikoff annonce d'Astrakan, à la date du 1^{er} mars, qu'il n'y a pas eu de nouveaux cas d'épidémie dans le gouvernement d'Astrakan et dans les territoires intérieurs des Kirgizes. Le thermomètre marque degrés au-dessus de zéro.

La traversée du Volga, à Astrakan, s'effectue maintenant par bateaux. D'après une nouvelle télégraphique du président de la commission pour l'incinération des pailles infectées, le comte Goulenstschouk-Koutousoff, la destruction des maisons du village Staritskoïe, par le feu, s'est accomplie heureusement; la population a prêté son concours à la commission pour l'accomplissement de sa tâche.

Uzes, 2 mars. Résultat du scrutin de ballottage pour l'élection des conseillers généraux du Nord M. Coste, républicain, élu. M. Terarbe, monarchiste, élu.

Madrid, 2 mars. Aucune opération aujourd'hui concluse. Grande panique causée par le bruit de la faillite considérable d'un agent de change.

DERNIÈRE HEURE

Démarches en faveur de la révision des tarifs

Paris, 3 mars, soir. M. Lepère, ministre de l'agriculture et du commerce, a déclaré que la situation de la dégrèvement d'industries du Nord, présentée par M. Paul Cambon, préfet du département, M. Testelin, sénateur, et M. Pierre Légal, député.

MM. Julien Leblan, Agache, Thiriez et Derode ont exposé la situation. Ils ont exprimé le vœu que le Gouvernement se préoccupât de la nécessité de résoudre la question des tarifs. MM. Testelin et Legrand ont complété ces exposés et insisté pour une prompt solution.

M. le Préfet après avoir attesté la vérité absolue des faits exposés, a parlé au point de vue politique et a déclaré que la situation pouvait amener des changements, et que de nombreux ouvriers dévoués au Gouvernement attendent des preuves de sa sollicitude.

M. Dubar a parlé ensuite au nom de la commission des contre-maîtres et ouvriers qui attendent la révision des tarifs pour voir cesser la situation actuelle. M. le Ministre a exprimé combien il était frappé de ces renseignements et a donné l'assurance qu'il les communiquerait au Conseil; qu'il les considérerait comme de première importance et lui-même une solution le plus possible.

Projet de réorganisation de la préfecture de police

Paris, 3 mars, 4 h. 10 s. A la séance d'aujourd'hui, M. Waddington doit faire une déclaration annonçant la prochaine présentation d'un projet de réorganisation de la préfecture de police.

Réunion de la commission d'enquête électorale sur les actes du ministère du 16 mai.

Paris 3 mars 4 h. La commission d'enquête électorale a entendu, ce matin, M. Waddington président du Conseil des ministres, et M. Leroyer, ministre de la justice.

M. Waddington a développé les raisons politiques pour lesquelles le gouvernement croit devoir opposer à la mise en accusation des ministres du 16 mai.

La commission s'est ensuite réunie en comité secret et s'est ajournée à mercredi pour prendre une décision.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 3 Mars 1879.

Présidence de M. Gambetta. La séance s'ouvre à 2 heures.

Interpellation Clémenceau

M. CLÉMENCEAU monte à la tribune pour développer son interpellation relative à la Préfecture de police.

L'orateur annonce qu'il dégage du débat toute question personnelle, mais se dit en désaccord avec M. de Marcère, ministre de l'intérieur, sur la question de la préfecture de police qu'il attaque vivement.

Sur l'invitation de M. Gambetta, M. Tirard monte à la tribune pour formuler les réserves qu'il croit devoir faire.

L'orateur, à titre de membre de la commission d'enquête sur les actes de la Préfecture de police, présente la réhabilitation de M. Rouvier.

M. ROUVIER se déclare satisfait. L'incident est clos.

M. Tirard poursuit en relatant d'autres faits révélés par l'enquête. La discussion est close.

Ordre du jour Clémenceau

M. GAMBETTA, président de la Chambre, donne lecture de l'ordre du jour présenté par M. Clémenceau et portant que « la Chambre regrette de trouver insuffisantes les explications du ministre de l'intérieur ».

M. RAMEAU demande que la Chambre suspende, un instant, sa séance, afin de délibérer. La séance est suspendue.

COMMERCE

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et C^o représentés à Roubaix par M. Bulteau-Gry, nouprez:

Ventes 400 b. Marché calme. Havre, 3 mars. Liverpool, 3 mars. Ventes 7,000 b. Marché soutenu. New-York, 3 mars. Recettes 11,000 b. New-Orléans low middling 70 1/2. Savannah 68 1/2.

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES

Paris, 3 mars, 4 h. soir. — Hauteur du baromètre 760, Nice, 761; Biarritz, Brest, Boulogne, 763. Baromètre légèrement en baisse. Vent d'est fort, ciel très nuageux. Température un peu en hausse, va baisser de nouveau.

Situation à Lille, le 3 mars 1879. — Baromètre: forte hausse, 763 mm. Vent: fort, S. Thermomètre, 8 h. matin, plus 3 0/10; 10 h., plus 4 0/10; midi, plus 6 0/10; 2 h. plus 7 0/10.

Calendrier du Jardinier

MARS

1^{er} Potager. — est dans le mois de Mars que la terre appelle toute l'activité des jardiniers.

On termine les labours, on enterme tous les fumiers et engrais, on replante les bordures de toute espèce. On commence à semer diverses sortes de pois, des fèves de marais, de la Romaine, plusieurs espèces de légumes, chicones sauvages en bordures ou en planches, Cerfeuil, Persil, Bonne Dame, Oignon, Poireau, Ciboulette, Carotte, Epinards, Raves et Radis, et la plupart des légumes de pleine terre, excepté les haricots, qui ne peuvent supporter la moindre gelée.

On plante les premières pommes de terre hâtives. On découvre, on débute et on laboure les artichauts après le 15 du mois; on laboure et on fume les asperges; on met en terre les bulbes et racines de l'année précédente destinées à porter graines, telles que Céleri, Oignon, Carotte, Navet, Betterave, etc.; et, pour éviter les mauvais effets du hâle et des petites gelées qui règnent ordinairement dans cette saison, on recouvre les semis et plantations d'une mince couche de terreau ou d'un léger paillis.

On plante les asperges; on sème en terre forte et froide, et au mieux gelées jusqu'à nos premiers jours d'avril.

Couches et Chassis. — On entretient la chaleur des couches sur lesquelles on vient de planter des patates, les choux fleurs, la chicorée fine d'Italie; on replante sur les nouvelles couches, pour la seconde saison des Melons et concomres des choux fleurs et des laitues déjà élevées, des aubergines et, on sème des mêmes graines pour une troisième saison; on sème encore, en outre, des Raves, des Salades et fourrages pour attendre les produits de la pleine terre; des Haricots, les uns destinés à produire sur place, les autres dans le but de les replanter ou sur couche ou sur bonne terre.

On plante des pois convolvules. Il faut encore et forcer quelques planches en pleine terre pour attendre la saison où ce précieux végétal donne naturellement.

Arbres fruitiers, pépinière. — On achève dans ce mois la taille des arbres fruitiers en espalier excepté de ceux qui sont trop rigoureux, afin de leur laisser porter un peu de sève dans les bourgeons à supprimer; on ne taille pas les pêchers, pour ne pas hâter leur floraison, qui pourrait être endommagée par les gelées tardives; quant aux contre-espaliers et aux quenouilles, on peut les tailler aussi, mais après l'espalier. Tous les rameaux qui doivent être attachés, le seront immédiatement après la taille, avant que leurs yeux soient allongés, afin que ceux-ci ne puissent être cassés ou abattus dans l'opération de l'attache; on enlève le bois supprimé, on laboure le pied des arbres, et on y repand un bon paillis. On doit aussi se hâter d'achever les plantations en pépinière, de tailler les quenouilles et les arbres à haute tige, de leur donner des tuteurs et de labourer le sol.

On marquette ou on butte les arbres grasseurs, de paradis, et de tous les arbres qui ont plusieurs de cette manière; on peut encore semer des pepins de pommier, de poirier, et beaucoup de graines d'arbres et d'arbrisseaux en pleine terre ou en terre.

Jardin d'agrément. — Travaux de pleine terre. — On achève tous les labours, toutes les plantations d'arbres, d'arbrisseaux et de plantes vivaces, excepté les arbres verts ou résineux, qui ne devront être plantés qu'en avril; enfin, on donne au jardin toute la propreté qu'il exige, en ratisant et sablant les allées, et étant avec soin des gazons tout ce qui peut nuire à leur beauté.

On peut encore semer en bordures, en touffes ou en massifs, plusieurs fleurs annuelles, comme Giroflée de Mahon, Pied d'Alouette, Réséda, Pavot et Coquelicot, pour succéder aux semis d'automne ou pour les remplacer.

BOURSE DE LILLE

3 Mars

Valeurs	Cours cotés	précédement.	Cou ^{rs} du 3 mars
Courcelles-Len	600
Crespin-A. Anzi	70
Marly	50
Annoüville	12

	Huiles (l'hectolitre)	Graine (l'hectolitre)	Tourts (l'hectolitre)
Colza	76 50	21	23
Colza épurée	82 50
Gillettetab. g.
Lin g. payés
Lin g. étran.	63 50
Caméline
Chavre

Marché de DOUAI du 26 fév. — Prix des grains.—Blé, 16 1/2 à 22 1/2; Orges, 22 1/2 à 25; Avoine, 21 1/2 à 25; Méteil, 22 1/2 à 25; Seigle, 22 1/2 à 25; Priz des graines. — Colza, 22 1/2 à 23 1/2; Gillettes, 23 1/2 à 25; Caméline, 17 1/2 à 18 1/2.

BOURSE DE PARIS

Variations des Cours du samedi 22 février avec ceux du samedi 15 mars

VALUEURS	Marché 1 ^{er} mars	Cours du 22 fév.	Différence	Basin
A terme				
3 ^e ex-cou.	77.50	77.20	0 30	
3 ^e amortis.	79.75	79.70	0 05	
5 ^e 1/2	112.15	111.97	0 17 1/2	
B. de Paris	697 1/2	700 7/8	2 80	
Crédit fonc.	746 25	733 7/8	7 50	
» mobil.	478.75	471.25	7 50	
Soc. génér.	481.25	478.75	2 50	
Est	700	700		
Lyon	1115	1100	15	
Midi	887.50	887.50		
Nord	1440	1395	45	
Orléans	1305	1198.75	6 25	
Gaz	1460	1292.50	7 50	
Suez	703.75	707.50	3 75	
Italien 5 1/2	76.40	76.15	0 25	
Mob. espagn.	750	740	10	
Ch. Lomb.	448.75	451.25	2 50	
» Autric.	532.60	538.75	6 25	
Comptant				
3 ^e ex-cou.	77.50	77.30	0 20	
3 ^e amortis.	79.75	79.75	0 00	
5 ^e 1/2	112.10	111.90	0 20	
4 1/2	111	111		
B. de France	2030	2030	10	
Ville 1869	413	411	2	
» 1871	401	403.75	0 25	